



FaMiSol

MARS 2007

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N

D
E
S

F
A
M
I
L
L
E
S

M
O
N
O
P
A
R
E
N
T
A
L
E
S

Voici notre édition printanière de FaMiSol. En ce début d'année, nous avons continué à nous battre pour chercher des options visant à améliorer la nouvelle LARPA : nous savons que le SCARPA cessera, au mois de juillet, de verser les avances de pensions alimentaires à certaines de nos membres ce qui mettra de nombreuses d'entre vous dans une situation précaire. Notre présidente, Valérie, vous en fait un résumé dans ce journal.

Nous vous transmettons également des témoignages, reflets de la difficulté des familles monoparentales, ainsi qu'un résumé de la conférence du 11 mars sur le thème de l'adolescence.

Et l'aventure continue : les activités que vous appréciez vous sont à nouveau proposées, avec également des nouveautés qui, nous l'espérons, vous feront vibrer tout au long de l'été. Sans oublier les spectacles proposés par Astrid, membre de notre comité.

**Toute l'équipe vous souhaite
Un printemps plein de douceur et
Un été rempli de joies !**

AFM - 27, rue Lamartine ● 1203 Genève
Tél. 022 344 11 11 ● Fax 022 344 11 56
CCP 12-10337-3
info@afm-geneve.ch
www.afm-geneve.ch

POINT DE SITUATION SCARPA

Valérie Maechler Herdewyn, Présidente

Huit mois après le vote sur la nouvelle LARPA, deux mois après sa mise en vigueur, le constat ne fait que confirmer les prévisions :

La nouvelle LARPA demande à ce que les avances de pensions servent à se (re)former, augmenter son temps de travail, à tout le moins de trouver un équilibre financier dans cette nouvelle situation.

36 mois ne suffisent pas à la plupart des formations. Nul besoin de rappeler en effet que les premières années après une séparation signifient, dans la plupart des cas, des chocs émotionnels, des procédures judiciaires, des problèmes financiers, des enfants éprouvés, un déménagement, parfois des violences domestiques. Mener à bien des études dans cette tourmente représente un véritable défi que bien peu d'entre nous sont capables de relever.

En outre, la loi sur l'encouragement aux études n'est pas adaptée à la situation des mères de familles. A titre illustratif, le budget familial imposé par la loi sur l'encouragement aux études prévoit des vacances, des hobbies, mais pas de voiture, qu'importe le lieu du domicile ; de plus, si les parents du bénéficiaire ne vivent pas dans la pauvreté, ils sont sensés financer les études de l'enfant, quel que soit son âge. A moins de n'envisager que de « simples » études, le défi est pour le moins important.

Questions : quelles filières sérieuses propose-t-on aux mères ? Avec quels moyens ? L'université, par exemple, dispose-t-elle de suffisamment de places de crèche ?

Le droit transitoire prévoit 6 mois de délai avant la fin des avances.

Cela signifie, pour une famille avec deux enfants, une baisse de revenu de Frs 1'346.- en quelques mois. Ce qui implique de la plupart de ces familles de rogner sur les activités extrascolaires, sur les vacances, afin de s'adapter à la nouvelle situation. 6 mois ne suffisent pas à trouver une solution pour compenser cette perte, un délai si court est perçu comme une importante sanction. Les mères sont découragées et révoltées, elles ressentent de l'injustice, de l'amertume. Pourquoi continuer à se battre si l'Etat les « punit » ?

Question : l'ancienne LARPA était inconditionnelle, les bénéficiaires n'avaient aucun objectif à atteindre. Dès l'instant où l'octroi d'avance devient conditionné, pourquoi ne pas accorder 36 mois pour tenter d'atteindre l'objectif proposé ?

Certains étudiants comptaient sur les avances de pension alimentaire lorsque leur père refusait de payer. Ils n'ont plus que 36 mois pour terminer leurs études.

Les études s'allongent. La loi sur l'encouragement aux études est d'une grande sévérité, les étudiants se voient souvent contraints de travailler en dehors des études. Limiter les avances à 36 mois a pour conséquence de leur couper une partie de leur revenu, obstacle supplémentaire à la formation.

Questions : n'est-ce pas antinomique ? Quelles solutions pour les étudiants à faible revenu ?

Une autre solution envisagée par la nouvelle LARPA est d'augmenter le temps de travail.

Dans une société idéale, les employeurs sont compréhensifs, les horaires flexibles, l'organisation familiale un jeu d'enfant (!). Dans notre société, les temps partiels subissent quantités de discriminations indirectes, l'augmentation du temps de travail est rarement possible, certaines mères fortement éprouvées par la séparation ne sont tout simplement pas capables de travailler plus. Dans certaines familles, encore, un enfant suit une psychothérapie, cet autre est handicapé. Comment travailler plus dans ces conditions ? Certaines mères découragées pensent à demander une rente AI, se mettre au chômage, ou envisagent de cesser de travailler pour obtenir l'aide de l'Hospice Général. L'amertume est d'autant plus grande qu'elles désiraient élever leurs enfants dans le respect des lois et dans le devoir citoyen, mais doit-on vraiment jeter la pierre à celles qui luttent quotidiennement pour le bien de leurs enfants et qui se voient écrasées par le jeu politique ?

Questions : à quand une politique de l'emploi digne de ce nom ? A quand une augmentation des crèches, des places suffisamment nombreuses dans les centres d'activités de jour pour les vacances ?

La nouvelle LARPA n'envisage aucune restructuration du service de recouvrement.

Nous ne parvenons toujours pas à comprendre pour quelle raison le recouvrement est aussi déficient. Des indépendants se moquent de l'office, certains débiteurs profitent de la frontière en toute impunité, d'autres utilisent les rentes du chômage pour travailler au noir. Seuls les moins malins servent d'os à ronger, parfois, et subissent un acharnement douteux de la part du SCARPA.

Question : pourquoi ne pas mandater un service de recouvrement privé ?

En résumé, si la nouvelle LARPA est sensée induire des économies notables pour l'Etat, elle a pour conséquence de précariser la classe moyenne, d'instaurer des obstacles à la formation, et d'augmenter les demandes d'aides sociales. Au niveau psychologique, les effets sont désastreux. Les mères se sentent abandonnées, sanctionnées. Elles ne comprennent pas pour quelle raison ce ne sont pas les parents démissionnaires ou irresponsables qui sont visés. Nous craignons qu'à moyen terme déjà l'encadrement des enfants n'en pâtisse. En avons-nous vraiment les moyens ?

**Nouvelle Larpa :
« pensez à nos enfant »**

M.-P. Trifiletti

Mesdames, Messieurs,

Depuis mon divorce, en 2003, j'ai fait appel au SCARPA, mon ex-mari ne faisant pas face aux responsabilités du paiement de la pension.

Tout d'abord, j'ai travaillé à 80% suite aux conséquences de mon divorce, tristesse, souci des dettes de mon ex-mari, dépression dont je me suis remise. J'ai dû me résoudre à réduire mon temps de travail à 60% afin de pouvoir faire face à l'organisation que cela demande, horaires d'école, lessive, ménages, leçons, courrier, repas, etc.

Mon salaire actuel est de CHF 3'000 net dont CHF 200.- d'allocations familiales et CHF 630 de pension alimentaire. Je ne possède pas de voiture, pour des raisons de budget. Quant aux vacances, je n'ai pas les moyens de m'offrir des voyages à l'étranger.

J'ai la chance de vivre dans un HBM. Depuis l'été 2006, j'ai décidé de chercher un autre appartement à

un prix plus modeste, suite à l'annonce de la nouvelle LARPA, me rendant

compte que ma situation financière deviendrait précaire.

Alors, vous, Mesdames et Messieurs les politiciens, qui avez décidé cette nouvelle loi, j'aimerais bien vous avoir en face pour vous dire ma colère, mon souci et mon angoisse.

Vous qui avez décidé cette loi : vous avez peut-être des enfants, je suis certaine que vous avez envie de leur donner le meilleur, d'avoir du temps libre avec eux, d'être disponibles ?

Je n'arrive pas à me résoudre à travailler plus, vu les conséquences que cela engendrerait au niveau de ma disponibilité auprès de mon fils.

Voilà tout ce dont mon fils serait privé, le jour où cette pension ne sera plus attribuée: le père de mon fils est totalement absent et, si je devais me résoudre à travailler plus, il serait privé d'un temps de présence, d'écoute que j'arrive encore à lui consacrer. N'oubliez pas que cette nouvelle loi aura cette conséquence pour les enfants dans la même situation, et qu'ils sont le futur de demain.....

**Monoparentalité et
construction des repères
avec l'Adolescent**

Carlos León¹

Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une campagne voulant renforcer les compétences des parents et des enfants. Assurer à ces derniers, un départ solide pour un devenir social, responsable, satisfaisant et en autonomie est un vaste programme. Nous le savons, cela demande beaucoup de travail, de la vocation, de l'art... Et d'autres qualités que vous pouvez bien ajouter, de l'humour, de la créativité... En tout cas de la patience pour mieux tolérer nos écarts de perfection devant un monde difficile.

Une famille est quelque chose de complexe qui défie notre compréhension et nous contraint à improviser toujours des nouvelles solutions. Parmi tous les piliers éducatifs qui « donnent de la force », nous allons traiter cette délicate question « des limites » dans l'âge de l'adolescence et dans notre condition de familles monoparentales. J'ai préparé quelques pistes pour y réfléchir. Première

¹ Conférence- Atelier proposé par l'Association des Familles Monoparentales dans le cadre de la campagne « L'Education Donne de la Force », le 11 mars 2007 sur le thème « Mettre des limites ».

C. León. Dr en psychologie. Spécialiste FSP Enfance & adolescence. Thérapeute, formateur et intervenant, Association CTAS, et Association Parole. Genève.

observation, la parentalité n'est pas une science exacte ! Il n'y a pas de réponse type car il y a de multiples formes d'être parents ! D'où l'importance de se situer et de remanier votre style parmi les diverses formes possibles pour mener à bout la mission d'accompagner l'adolescent dans son processus de croissance.

Cette période est charnière dans la vie d'une famille. Prélude d'une future séparation, le parent peut commencer à angosser.

L'adolescence : un changement global et solidaire. L'adolescence ne se traduit pas nécessairement par une relation conflictuelle. L'adolescence est en tous cas une phase importante dans la vie d'une famille dont tous les membres suivent ce changement. La complaisance de l'enfant disparaît, des besoins d'affirmation, d'identité et d'autonomie se font sentir. C'est une période de construction forte, de structures de pensée et affectives qui préparent à la construction d'une identité et à une organisation autonome des règles, des valeurs, d'affirmation de la volonté. En tant que parents nous devons nous confronter à de nouvelles exigences dans notre obligation de garantir la santé physique et psychique de notre enfant. En tant que monoparentaux nous devons reconsidérer les rôles assignés aux parents dans la tradition.

La condition monoparentale. Reconsidérons l'héritage des images assignées au père et à la mère, en lien par exemple à la discipline, l'indulgence, la tendresse, la protection, l'organisation, l'exigence, la loi, l'application de conséquences à suivre en cas d'infraction d'une règle. Etre doux, bienveillant, protecteur, brave, etc., ne sont pas des

rôles strictement liés à notre condition d'homme ou de femme. Ces clichés traditionnels sont justement liés à une

monoparentale n'est donc pas « un malheur qui n'arrive qu'à moi », elle s'inscrit dans un mouvement de société ! Face à l'arrivée de cette condition et aux responsabilités de parent seul, attention à la tendance à culpabiliser, surtout si l'on est immergé sous le poids de la fatigue, et le train de vie « boulot – dodo - famille réduite » !

[Ces rôles parentaux traditionnels peuvent peser mais c'est à nous de les surpasser.](#)

A nous de les adapter au fait - encore un peu négligé - que la fonction parentale peut prendre une diversité de formes d'expression et de facettes. De quoi se sentir perdu. Difficile d'assumer, d'alterner ces diverses facettes quand on est le seul « pilote » ! Difficile de contrôler les colères quand on porte toutes les casquettes. On sait que l'insécurité financière, le chômage, les tensions, la détresse, l'abus d'alcool, le divorce, la rupture, le processus de deuil d'une relation, l'isolement social peuvent être une source de stress et augmenter la probabilité que le parent adopte des conduites à risque. Il peut aussi arriver aussi que l'ombre du parent absent puisse produire des tendances compensatoires, un mode de lien fusionnel « trop » complaisant, un style couvreur étouffant !

Une remarque importante : la plupart de ces questions vous concernent vous en tant que personne adulte. [Ces questions sont liées aux limites, mais aussi « à vos limites » et à vos stratégies de ressourcement, de comment vous donnez satisfaction à vos besoins affectifs et d'épanouissement en tant que personne et non seulement en tant que parent.](#) Gardez

époque et ils se conforment difficilement à l'évolution de la structure familiale qui

en vue que vous avez besoin d'un espace de ressourcement, de mieux être, et que s'il n'est pas présent aujourd'hui dans vos habitudes hebdomadaires, il vous est indispensable de commencer tout de suite à le construire. Allez à la piscine. Faites des rituels journaliers simples, les premières 5 minutes à la maison : ne faites rien. Avant de déborder, expirez à fond trois fois. C'est le premier pas. Vous l'avez déjà dit autrement, « tout va mieux quand je ne suis pas stressé-e » !

Il est plus simple ensuite de réfléchir à des questions stratégiques. [Comment et quand passer du rôle de pouvoir et de domination à celui de complice ? Comment alterner des attitudes consentantes, négociatrices et intransigeantes tout en restant cohérents et sans nous figer dans une posture extrême ?](#) Dois-je dans mon cas plutôt me fixer dans une posture extrême ? Si oui, laquelle ? Mes changements d'humeur sont à la base du manque de contrôle dans mes stratégies organisationnelles ? Etc.

[Réfléchir autrement les limites : l'adolescent compétent, la co-construction de repères.](#)

Mettre des limites, nous efforcer à bien éduquer nos enfants, nous pratiquons cela depuis des années ! Nous connaissons tous l'expérience de devoir résister aux pressions et pulsions de l'enfant, de traverser le doute et la culpabilité dans ce faire. Empêcher nos rejetons d'obtenir ce qu'ils désirent, savoir supporter la pression de leur faire suivre des frustrations, de faire barrière à leurs désirs n'est pas facile. Nous avons enfin appris que l'amour à nos enfants n'est pas une servitude inconditionnelle à leurs souhaits

s'est fondamentalement modifiée depuis 30 ans. La condition

car en dessus des sentiments il y a l'ordre moral de la responsabilité parentale que guide notre vocation. L'adolescence de notre enfant a ça de beau, elle nous réconcilie avec ce devoir de protection. Nous commençons à constater des brins de responsabilité, le désir de s'assumer, des allers-retours entre la dépendance et l'autonomie.

[Au sujet des limites, dans le modèle patriarcal traditionnel, il y a aussi des choses à revoir.](#)

Le parent y est une sorte d'acteur, énergique qui, par des moyens vigoureux, implante, freine, arrête un enfant passif, volontariste dans l'assimilation d'une borne qui le restreint. Cette idée très répandue, ne fait pas trop justice aux efforts constants de performance et aux désirs d'acceptation et de perfection des enfants ! Il y a donc deux lectures sur le même phénomène. A nous de relativiser pour ne pas mettre de l'huile sur le feu d'un adolescent, embrasé par ses besoins d'exploration, d'affirmation, d'image de soi en autonomie. L'adolescent n'est pas nécessairement en recherche constante de limites, il ne joue pas de façon volontariste à nous mettre hors de nous. Il teste ses nouveaux pouvoirs ! Ne pas confondre exploration avec provocation. Il a d'autres préoccupations, les siennes, même s'il ne nous les dit pas. Il a aussi un besoin d'intimité. Il ne faut pas tout dire ! Le silence peut avoir une valeur.

Par contre, l'effet qu'a son comportement sur nous est un bon indicateur pour activer et guider notre choix « stratégique » de parent. Ordonnance, dogme, puissance, domination sont des cartes qui se jouent facilement à l'aide

d'un peu d'adrénaline, cette hormone qui augmente la tension artérielle, le rythme cardiaque, le glucose dans le sang et nous prépare au combat ! Ecoute, acceptation, guidage respectueux à distance, c'est une autre paire de manches ! Et le vrai joker en tout ça, est notre pouvoir à donner procuration, à mandater notre enfant à agir à l'extérieur au nom des valeurs que nous lui avons inculquées. Il paraît que même si, à l'adolescence, les enfants « rejettent » bien des valeurs acquises au foyer, les jeunes adultes auront conservé à peu près 75% de leurs valeurs familiales. C'est plutôt rassurant !

[Voilà ce que je vous propose: l'idée novatrice de traiter avec un individu actif et en développement qui prend ses responsabilités, saisit les occasions de faire ses marques, reconnaît et utilise par lui-même les repères hauts dans notre hiérarchie de valeurs.](#) La bonne nouvelle est que nous pouvons être parents « hyper C » avec l'adolescent, en convivialité, confiance, créativité, en faisant des compromis, des « contrats » même tacites, tout en restant crédibles ! Rendre autonome, transmettre notre pouvoir d'adulte sont des concepts de parentalité nouveaux. En tant que première génération monoparentale nous avons un défi à relever : essayer des nouvelles formes d'être parents pour mieux aider nos enfants à construire leurs repères intérieurs de ce qui nous constitue comme être humains ! La discussion est ouverte.

(Extraits d'un article publié sur notre site www.afm-geneve.ch suivi d'un cahier complémentaire avec des exercices)

**La nouvelle
société vue par
nos dirigeants :
Eduquer à
distance et
transmettre par
délégation ?!**

Un peu partout dans Genève de grandes affiches nous interpellent: éduquer, veulent-elles nous apprendre, c'est « encourager, montrer ses sentiments, mettre des limites, savoir écouter... » et, « prendre le temps »!! Des dessins enfantins illustrent ces grandes vérités. Mais à qui donc peuvent bien s'adresser ces messages, d'ailleurs fort légers, car pour tous les parents et plus particulièrement pour tous les pères et mères seuls avec leur-s enfant-s, éduquer c'est assurer infiniment plus qu'une petite liste de recettes magiques. Eduquer, ce n'est pas définir un terme; depuis fort longtemps on sait que le mot ne recouvre pas la chose.

Toutefois, parmi ces assertions, une seule paraît fondamentale: « prendre le temps »; une remarque moqueuse par ailleurs pour tant d'enfants, de mères et de pères qui désespèrent de ne jamais en trouver, faute d'horaires de travail convenables. Pourquoi ne pas plutôt débattre du temps que demandent nos enfants? Ce temps qui est notre seul vrai capital, celui qui permet d'être

présent aux moments importants, essentiels, pour un développement équilibré de l'enfant. Une présence qui peut éviter bien des angoisses et du stress dus à l'absence d'un parent. Combien ce temps est-il encore plus précieux pour les enfants qui ne peuvent compter que sur un père ou une mère!! Et ce sont justement ces heures indispensables que nos dirigeants politiques, économiques ou autres s'ingénient à dérober, à escamoter jour après jour sous le prétexte de diverses

contraintes. Il existe toujours des solutions, mais il faut que la volonté de résoudre les problèmes soit là, ce qui signifie aussi que nos dirigeants et élus doivent élargir leur vision: il n'y a pas que l'aspect économique ou scolaire ou politique ou encore celui de l'organisation du travail; il n'y a pas que des enveloppes budgétaires à gérer! La réalité d'aujourd'hui est que tous ces aspects doivent se recouper pour réussir la conciliation travail-famille-école et, au-delà, assurer la stabilité de notre société: la politique familiale doit devenir une priorité car les enfants ne pourront être éduqués ni par des garderies, ni par des familles d'accueil ni par des maisons de quartier. *Toutes ces institutions ou associations peuvent dépanner mais ne pourront former une société riche de l'histoire familiale de chaque individu, ni garantir une paix sociale à long terme.* Les dérives violentes que nos enfants vivent et parfois subissent ne peuvent qu'augmenter si le contexte actuel n'évolue pas.

On peut aussi se demander ce que prévoient l'Etat et la Ville de Genève pour les enfants dont les parents travaillent et, par-dessus tout, pour les enfants des familles monoparentales: qu'existe-t-il comme aide en cas d'horaire difficile? Tout le monde ne finit pas son travail à 18 heures, comme semble le croire M. Tornare. *Certains cantons ont heureusement osé innover:* le Valais, par exemple où, depuis le début de cette année, l'Etat a choisi de miser sur le télétravail; par ailleurs un horaire annuel dans 50% des services a été instauré, permettant aux employés de pouvoir

travailler comme ils le désirent entre 6 heures et 19 heures en fonction de leur vie de famille ou sociale.

Que nous proposent de pareil nos autorités cantonales et communales? Dans leur superbe isolement, elles s'acharnent à mettre sur pied un horaire continu à l'école. Ainsi, les enfants qui ont la chance de rentrer à midi aujourd'hui, ne le pourraient plus demain!! Des élus pensent même instaurer

des cours le mercredi matin, sans imaginer un instant que ces matins sont, dans bien des cas, les seuls moments où des enfants peuvent développer des relations avec leurs parents. Car *actuellement à Genève, il en faut de la patience et des démarches auprès des chefs pour parvenir à aménager un temps de travail qui permette d'éduquer ses enfants!! Où est le progrès? Et pour tous les parents qui doivent travailler bien au-delà de 18 heures?* Rien, pas un mot, comme si les enfants de ces parents-là étaient moins importants! Ce sont pourtant des enfants n'ayant même pas 10 ans qui restent seuls à la fin de la journée scolaire. Monsieur Tornare se trompe lourdement lorsqu'il estime que la garderie jusqu'à 18 heures est bien suffisante - ou il veut ignorer nombre d'horaires difficiles qui laissent des enfants seuls jusqu'à parfois 20 heures!! De même quand Monsieur Beer parle de la question du parascolaire, il évoque le cas de petits de 4 ou 5 ans qui ont des journées allant de 7 heures du matin à 18 heures « parce que les réalités sociales et économiques sont parfois cruelles... » (séance du Grand Conseil, 18 mai 2006)... Et alors, c'est tout? On essuie une larme et on passe à autre chose? Il n'y a donc rien à changer, rien à entreprendre lorsqu'un élu fait ce constat?! Et les heures qui suivent cette fameuse limite de 18 heures? En cas d'horaire bloc, des milliers d'enfants seront coupés de leur mère ou de leur père jusqu'à parfois 20 heures, voire plus en cas d'horaire de travail tardif. Qui en parle?

Le grand débat que semblent refuser certains patrons et en tout cas nos dirigeants politiques, c'est la question des enfants qui se retrouvent seuls de la fin de

l'école jusque tard dans la soirée. Seulement ce sont ces enfants, une fois adultes, qui formeront notre société et avec les valeurs que leurs familles auront pu leur transmettre, si le temps pour le faire leur est donné. Une socialisation n'est pas une éducation et des politiciens en sont conscients: « ...nous souhaiterions rappeler que la famille reste à nos yeux fondamentale pour l'éducation des enfants et que des moments où les parents et les enfants peuvent être réunis doivent être préservés » (F. Gillet, Grand Conseil genevois) ou « Nous devrions mettre toutes nos forces pour trouver des solutions pour permettre aux familles d'élever normalement leur enfants (F. Bertinat, Grand Conseil genevois). Il n'y aura pas d'avenir pour une société dont les individus ne seront que « socialisés », il n'y aura pas de paix sociale assurée si on ne donne pas aux pères et aux mères le temps d'être présents pour leurs enfants. Pour les éduquer.

Enfin, pour conclure, même des élus du Conseil municipal souhaiteraient de meilleurs horaires de travail: sous le titre « Pour des horaires du Conseil municipal compatibles avec la vie de famille et la vie sociale des élu(e)s », un projet d'arrêté demandait que les séances n'aient pas lieu en fin d'après-midi ou entre midi et 14 heures, « soit aux heures mêmes où la vie familiale et la vie sociale se jouent »! Cela a été refusé lors de la séance du 8 novembre 2006, mais l'idée est là. Elle se fait jour partout petit à petit. *Il apparaît cependant regrettable de voir nos élus se soucier d'abord de leur qualité de vie avant celle d'enfants qui connaissent des situations familiales difficiles:* pourquoi ne pas se préoccuper de ces familles séparées parfois uniquement par des horaires de travail incohérents et qui les privent d'une présence rassurante ainsi que du soutien de leur mère ou de leur père? Il ne s'agit pas de laisser chacun travailler comme bon lui semble, mais il s'agit de s'organiser entre ceux qui ont des charges familiales et ceux qui n'en n'ont pas. Cela ne dure pas toute une vie, encore une fois, mais quelques années. Ceci pour une finalité commune: des

enfants et plus tard des adultes bien avec eux-mêmes et bien dans leur société. A quelques jours des élections municipales dans notre ville, que chacun y réfléchisse et fasse ses choix!

M.L. Lathion

Billets rouges – Billets bleus

Grâce à la générosité de la Ville de Genève nous pouvons bénéficier de quelques billets gratuits pour le **Grand Théâtre: opéra, danse, récitals**. Si vous voulez recevoir ces billets il faudra vous annoncer :

par e-mail à astridcarl@bluewin.ch ou

par téléphone le soir au 022 782 54 66.

Je vous mettrai donc sur la liste et vous recevrez l'information sur les billets disponibles par e-mail ou par téléphone, pour celles qui n'ont pas de e-mail, ensuite j'essayerai de les distribuer de manière équitable.

Il y a aussi :

- des billets rouges pour les concerts du dimanche au Victoria Hall, la Fanfare du Loup, l'AMR, les spectacles de danse de l'ADC et le CAC Voltaire (cinéma),
- et des billets bleus pour les théâtres subventionnés par la Ville : Théâtre en Cavale, Théâtre Pitoëff, Théâtre Confiture, Théâtre du Loup, L'Orangerie.

Si vous voulez un billet il faudra téléphoner à Astrid, au No susmentionné et indiquer de quel spectacle il s'agit, pour des statistiques internes. C'est simple et gratuit et ça fait du bien de prendre l'air. Je tiens néanmoins à préciser que ces billets sont uniquement destinés aux membres et non pas aux amis....

Si vous avez le blues de sortir seules on peut toujours voir si une autre membre serait intéressée, car le but est aussi de favoriser des rencontres. N'hésitez pas à me contacter aussi pour me proposer des sorties dont vous avez entendu parler ou me signaler un bon spectacle à conseiller aux autres, car ce n'est pas toujours facile de choisir quand on n'est plus dans le coup.

Bien à vous chaleureusement,
Astrid



ACTIVITES PROPOSEES DATES A RETENIR

Samedi 21 avril : sur le thème «Prendre le temps» l'AFM vous offre une **soirée cinéma** et un moyen de garde pour votre/vos enfant(s).

Samedi 5 mai : sur le thème : «**l'Enfant dans les familles monoparentales**», l'AFM sera présente au **Salon du Livre** sur le stand Payot avec Suzana Mistro-Djordjevic pour une brève conférence de 11h à 12h.

Dimanche 6 Mai : **conférence** sur le thème « **Savoir écouter** »
Intervenante : Suzana Mistro-Djordjevic
auteure du livre «Mon poisson doré».

Dimanche 3 Juin : c'est sur le thème du sport que se déroulera cette journée de grimpe à **Charmey Aventures**.

9-10 Juin : **Fête de clôture de la campagne l'Education donne de la force** sur le thème « Eduquer c'est beaucoup d'amour » au Parc des Bastions.

Vendredi 15 juin : **30 ans de l'AFM !** Nous vous proposons quelques bulles de bonheur lors d'un apéritif au champagne pour fêter dignement cet anniversaire.

Dimanche 1^{er} juillet : pour renouveler le plaisir que vous avez eu l'année dernière, nous vous proposons de nous rejoindre pour une descente du Rhône en **rafting** où vous pourrez profiter des merveilles qu'offrent les berges du fleuve.

Fin août : comme chaque année, nous espérons avoir à disposition de nos membres quelques billets pour le spectacle du **Cirque Knie**.



L'AFM continue à participer activement aux activités de la campagne « L'Éducation Donne de la Force » (EDF). Dans ce cadre, nous organisons des conférences, participons à des colloques, des événements où nous estimons que la présence de l'AFM est indispensable pour faire connaître les difficultés des familles monoparentales. Voici le programme jusqu'au mois de juin :

21 Avril	Prendre le temps	Soirée cinéma
6 Mai	Savoir écouter	Conférence Intervenante: Suzana Mistro-Djordjevic
9-10 Juin	Eduquer c'est beaucoup d'amour	Fête de clôture : Parc des Bastions

Ce journal a été publié